

RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 décembre 2016 - 20h

Le conseil municipal de la commune de Saint-Pierre-Eglise s'est réuni le 21 décembre 2016, sous la présidence de Monsieur Daniel DENIS, maire.

Le procès-verbal de la séance du 1^{er} décembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

Les points soumis à délibération sont les suivants :

1. Autorisations d'absence du personnel communal

Le conseil municipal adopte le tableau des autorisations d'absence du personnel municipal proposé par Monsieur le Maire, faisant apparaître pour chaque événement le nombre de jours d'absence autorisés ainsi que les justificatifs à produire.

2. Mise en place de RIFSEEP pour le personnel communal relevant de la filière administrative

Le conseil municipal entérine la mise en place du régime indemnitaire lié aux fonctions, aux sujétions, à l'expertise et à l'engagement professionnel (RIFSEEP) pour le personnel communal relevant de la filière administrative. Ce régime indemnitaire permet notamment la modulation des primes en fonction de l'engagement professionnel de l'agent et des responsabilités exercées.

3. Adoption du règlement d'attribution des subventions et du formulaire de demande

Le conseil municipal adopte le règlement d'attribution des subventions, créé en groupe de travail et qui entrera en vigueur à compter de janvier 2017.

4. Création d'une commission municipale d'attribution des subventions

Le conseil municipal entérine la création d'une commission municipale d'attribution des subventions, composée d'élus du conseil et qui aura pour rôle de trier les demandes de subventions au vu de critères contenus dans le règlement, puis de proposer une répartition des crédits de fonctionnement consacrés aux associations.

5. Décision modificative budgétaire n°1

Le conseil municipal accepte d'apporter deux modifications au budget primitif 2017 :

- une destinée à effectuer une correction d'imputation ;
- une destinée à amortir 4 subventions d'investissement versées, sur une année.

6. Election du délégué communautaire appelé à siéger à l'EPCI Cotentin et de son suppléant

Le conseil municipal, au scrutin secret, élit monsieur Daniel DENIS et monsieur Roland GUERARD comme conseillers communautaires titulaire et suppléant appelés à siéger à la communauté d'agglomération « Le Cotentin » à compter de janvier 2017.